

### **PROCES VERBAL**

## **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FEVRIER 2024**

Le 02 février 2024,

se sont réunis en séance ordinaire les membres du conseil municipal, à la mairie, sous la présidence de **M. Jérôme OLIVIER,** Maire de la commune de Neuilly en Vexin, sur la convocation qui leur a été adressée.

Étaient présents : Mmes : Martine GERBER, Snezana MALBRANQUE,

MM.: Antonio DA COSTA, Benoît COQUILLARD, Jérôme OLIVIER, Philippe CAPRON

Ont donné pouvoirs : Marion LIPAROTTI à Jérôme OLIVIER

Laurence ROCHAS à Philippe CAPRON

Absent : Frédéric MARCHAND

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Martine GERBER a été désignée comme secrétaire de séance, la séance est ouverte à 20h.

#### 1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2023

Le Conseil Municipal est appelé à formuler ses observations sur le procès-verbal du 24 novembre 2023. Aucune observation n'étant formulée, Monsieur le Maire le soumet au vote. Le Conseil adopte à l'unanimité des membres présents le procès-verbal.

#### 2) DELIBERATION 2024-01 - VIREMENT DES COMPTES INTERNES

A la demande de la trésorerie, pour équilibrer le dépassement de crédits sur les charges 2023 du chapitre 12 du budget, le virement de crédits internes d'un montant de 2 500€ a été effectué du chapitre 22 (« dépenses imprévues de fonctionnement »), au chapitre 012 selon la répartition suivante des comptes :

- 6411 « personnel titulaire » : +400€
- 6413 « personnel non titulaire » : +400€
- 6450 « Charges sécu et prévoyances » : +1 700€
- Compte 022 : 2 500€

La délibération n°2024-01 est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

### 3) DELIBERATION 2024-02 MODIFICATION DES STATUTS SIEVV

Une modification de l'article 5 des statuts du syndicat SIEVV est demandée afin de réduire le nombre de titulaires et suppléants par commune.

La délibération n°2024-02 est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.



## 4) DELIBERATION 2024-03 MODIFICATION DES STATUTS CCVC

Suite à la création de communes nouvelles émanant de la fusion des communes de :

- Avernes et Gadancourt => commune nouvelle d'Avernes
- Commeny et Gouzangrez => commune nouvelle de Commeny

Il y a lieu de modifier les statuts afin de les intégrer à la CCVC

La délibération n° 2024-03 est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

## 5) DELIBERATION 2024-04 AVANCE SUR BUDGET D'INVESTISSEMENT

Monsieur le maire demande au conseil son accord pour accéder à une avance de 25% sur le budget d'investissement en attendant l'établissement du budget primitif 2024, et d'affecter les sommes suivantes sur les différents chapitres de la section d'investissement :

Chapitre 20 : 2 357.54 € Chapitre 21 : 55 570 € Chapitre 23 : 5 896.72 €

La délibération n°2024-04 est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

## 6) DELIBERATION 2024-05 REPRESENTANTS AUPRES DE LA CLECT

La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) auprès de la CCVC a pour but de gérer et décider des charges qui ont été transférés à la communauté de communes, telles : certaines routes, urbanisme... Du fait du départ du maire précédent, il y a lieu de nommer de nouveaux représentants.

Sont proposés :

Titulaire : Jérôme OliverSuppléant : Philippe Capron

La délibération n°2024-05 est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

## 7) DELIBERATION 2024-06 SUR ZAENR (zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables)

La commune de Neuilly-en-Vexin souhaite s'orienter principalement vers le développement de l'énergie photovoltaïque sur bâtiments, et défini les zones de la salle des fêtes et alentours, cimetière, comme zones possibles.

Les autres énergies telles : éolien, solaire thermique, solaire photovoltaïque au sol, méthanisation, hydroélectricité, géothermie n'auront pas de zones définies sur la commune pour le moment.

La délibération n°2024-06 est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.



### 8) DELIBERATION 2024-07 CONTRAT PAYSAGISTE

Le contrat avec notre paysagiste « les jardins sereins » arrivant à échéance, une nouvelle proposition est présentée élargie de prestations complémentaires, telles l'entretien de quelques chemins, l'embellissement du village. Le montant de ce nouveau contrat serait de : 18 360€ TTC par an et d'une durée de 3 ans.

La délibération n°2024-07 est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

### 9) DELIBERATION 2024-08 CONVENTION ANIMATION YOGA

Suite à la mise en place d'une activité sportive au sein de la commune, celle-ci met à disposition une salle à cet effet. Des séances de yoga-relaxation seront ainsi dispensées par une animatrice diplômée dans l'ancien réfectoire de l'école. Il est convenu avec la professeure de yoga Evelyne DUC, l'organisation de 2 séances par semaine du 22 janvier jusqu'au 02 juillet 2024 pour le moment. Les conditions d'exécution de cette activité sont reprises dans la convention.

La délibération n°2024-08 est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

#### 7) POINTS DIVERS

- Antenne : Une réunion avec tous les intervenants se tiendra le 07/02. Le permis de construire est prêt à être déposé, l'acceptation de ce permis prendra environ 6 mois.
- Terrain de sport : les travaux seront effectués dans la semaine du 12 au 17/02 après nettoyage du terrain de tennis. Les jeux pour enfants seront posés plus tard.
- Salle des fêtes : un nettoyage du toit et des gouttières a été effectué par l'entreprise Vessière Laurent pour la somme de 1650€. Il faut envisager sérieusement de supprimer rapidement le saule pleureur qui occasionne ces dégâts.
- Travaux salle des fêtes: Marine Pavlaud a organisé une rencontre avec le PNR pour un projet éventuel d'isolation de la salle avec des matériaux écologiques tels la paille. Ce projet demande à être approfondi, notamment financièrement et doit impérativement être inclus dans un planning de travaux le plus court possible afin de limiter l'indisponibilité de la salle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h



## Relevé des délibérations :

2024-01 : délibération sur virement des comptes internes
2024-02 : délibération modificative des statuts du SIEVV

2024-03 : délibération modificative des statuts de la CCVC
2024-04 : délibération d'avance sur budget d'investissement

> 2024-05 : délibération sur désignation des représentants auprès de la CLECT

> 2024-06 : délibération du ZAENR

> 2024-07 : délibération sur nouveau contrat paysagiste

> 2024-08 : délibération sur animation yoga

Jérôme OLIVIER Maire Martine GERBER Secrétaire de Séance

